



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Médecine d'Urgence

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : SAU Adulte

Pôle de rattachement : Métiers de l'urgence

Chef de service (Prénom, NOM, mail, tél) : Dr Anne MALET, anne.malet@chr-orleans.fr, 02 38 22 97 73

Composition de l'équipe médicale : 19 PH, 7 PC, 6 assistants, 1 CCA mutualisé avec SAMU/SMUR

Nombre de lits : 20 lits porte

Nombre de places :

Plateau technique : SAUV 4 places - TDM - IRM

Autres :

3. Missions confiées (soins, enseignement et recherche) et organisation du temps de présence entre les sites

- Régulation médicale au SAMU-Centre15
- Prise en charge des urgences MCO en pré-hospitalier (SMUR)
- Prise en charge des urgences médico-chirurgicales aux Urgences Adulte avec participation à l'activité des différents secteurs des Urgences et Lits PORTE

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : DEPARTEMENT MEDECINE D'URGENCE

Pôle de rattachement : URGENCES - MÉDECINE LÉGALE

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) :

Pr S. LARIBI : 02 47 47 81 09

s.laribi@chu-tours.fr

Composition de l'équipe médicale : 30 PH/PHC ; 8 assistants ; 2 CCA ; 1 CCA territorial

Nombre de lits UHCD : 18

Nombre de places : 27

Plateau technique : TDM - IRM - EEG - neuroradiologie interventionnelle - Coronarographie

Autres :

5. Missions confiées

Médecin senior ; prise en charge des patients dans les différents circuits de soins : Long, court, déchoquage, HTCD. Participation aux gardes. Présence H24 d'un urgentiste inscrit à l'ordre

6. Les compétences à développer - Acquisition d'une autonomie dans l'évaluation et la prise en charge des urgences sur les 3 secteurs d'activité (URGENCES, SAMU, SMUR), Autonomie dans la prescription des examens complémentaires et des traitements, Autonomie dans l'orientation des patients - Prise en charge de patients en UHCD - Autonomisation dans la prise en charge du déchoquage, en relation avec les différents spécialistes.
7. L'organisation de la permanence des soins - <u>Dans l'établissement d'accueil :</u> Au SAMU-SMUR : 4 séniors 24h/24 (2 séniors en Régulation médicale - 2 séniors en SMUR) Aux URGENCES : Au minimum, 2 séniors urgentistes 24h/24 dont un expérimenté <u>Au CHU de Tours :</u> 3 gardes urgences 2 gardes SMUR
8. Les valences (enseignement/ recherche) - Formation et enseignement en continu, au lit du patient. - Participation aux staffs quotidiens. - Tenue et actualisation des protocoles. - Possibilité de participation à la recherche clinique
9. Les moyens à disposition du chef de clinique-assistant territorial universitaire (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) Plateau technique très large ➤ Proposition de 3 jours de stage au bloc pédiatrique ➤ Proposition de 3 jours de stage en Salle de naissance
10. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue du clinicat territorial Plusieurs postes vacants (Assistants, Praticiens Hospitaliers)
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé Possibilité de participation à des protocoles régionaux, à des congrès régionaux